



**CAHIER DE PROPOSITIONS AUX PARTICIPANTS
CONSEIL NATIONAL DES JEUNES DU PARTI QUÉBÉCOIS**

21 ET 22 JUIN 2014

Comité national des jeunes du Parti Québécois

Sommaire

A) SOUVERAINETÉ	3
B) ÉDUCATION	6
C) ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES	10
D) ENVIRONNEMENT.....	13
E) TRANSPORT	17
F) SOCIÉTÉ	20
G) AUTRES	22

A) SOUVERAINETÉ

A.1) Que le CNJPQ développe un argumentaire plus actuel sur les avantages de la souveraineté afin de le diffuser auprès de tous les jeunes du Québec.

Exécutif national

A.2) Que le CNJPQ fasse de la promotion de la souveraineté du Québec dans les instances et les institutions scolaires sa priorité.

- AMENDEMENT -

1. Ajouter « postsecondaire » après « institution scolaire ».

Laurentides

A.3) Que le CNJPQ prenne davantage contact avec les ailes jeunesse d'autres partis politiques de la Francophonie afin de partager l'idéologie souverainiste.

Exécutif national

- AMENDEMENTS -

1. Ajouter « partageant les valeurs du Parti Québécois » après « francophonie ».

Outaouais

2. Amendements mutuellement exclusifs :

- i) Remplacer « de la francophonie » par « à l'international ».

Outaouais

-OU-

- ii) Remplacer « de la francophonie » par « , notamment de la francophonie, ».

Laval

A.4) Que le CNJPQ s'assure que les arguments économiques d'un Québec souverain soient bonifiés et mis à la disposition des gens dans un vocabulaire vulgarisé et clair, qui ne laisse aucun doute sur la capacité du Québec à prospérer financièrement dans l'éventualité où il devient un pays.

Exécutif national

A.5) Que le CNJPQ appuie un projet de constitution québécoise lequel définirait notamment les valeurs fondamentales de la nation et créerait une citoyenneté pour celle-ci.

Exécutif national

A.6) Que le CNJPQ réalise un sondage sur la souveraineté auprès des étudiants dans les institutions postsecondaires.

Estrie

A.7) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de se déclarer publiquement ouverte aux discussions sur le thème du front uni.

Montréal-Centre

A.8) Que le CNJPQ soutienne une rectification du tracé inacceptable de notre frontière.

Montréal

A.9) Que le CNJPQ s'oppose à l'application du multiculturalisme canadien au Québec et qu'il rappelle que le Québec n'a pas signé la constitution canadienne.

Montréal

A.10) Que le CNJPQ favorise davantage l'investissement dans la francisation des immigrants.

Capitale-Nationale

A.11) Que le CNJPQ salue la position de l'aile parlementaire en faveur d'un retrait du crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale.

Montréal—Ville-Marie

B) ÉDUCATION

B.1) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire d'étudier la mise en place de pôles d'expertise régionaux en matière d'enseignement professionnel, technique et universitaire, qui cadrent avec les besoins des régions ressources du Québec.

Exécutif national

B.2) Que le CNJPQ prône, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec, la multiplication de résidences à loyer modique réservées uniquement aux étudiants.

Exécutif national

- AMENDEMENT -

1. Remplacer « la multiplication de résidences à loyer modique réservées uniquement aux étudiants » par « le développement de parcs locatifs à coût modique ou abordable destinés aux étudiants ».

Abitibi-Témiscamingue

B.3) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de s'attarder davantage au problème du décrochage scolaire dans un Québec où le personnel qualifié est de plus en plus nécessaire.

Exécutif national

- AMENDEMENT -

1. Ajouter « , particulièrement chez les garçons, » après « décrochage scolaire ».

Bas-Saint-Laurent

B.4) Que le CNJPQ défende l'accès à l'éducation pour les classes défavorisées et les autochtones du Québec.

Exécutif national

B.5) Que le CNJPQ appuie un remplacement du cours d'éducation et choix de carrière au secondaire par un ajout obligatoire à l'horaire d'une rencontre avec un conseiller en orientation.

Capitale-Nationale

B.6) Que le CNJPQ milite pour une formation civique donnée sur deux années consécutives en quatrième et cinquième secondaire, entre autres par la mise en place d'un module sur les lois électorales des trois paliers de gouvernement, un sur les lois du travail et un autre sur la participation citoyenne.

Estrie et Capitale-Nationale

B.7) Que le CNJPQ milite pour l'instauration d'un programme public de secondaire 4 et 5 offrant des cours intensifs d'enrichissement pour les élèves performants.

Capitale-Nationale

B.8) Que le CNJPQ se positionne en faveur de l'élimination des passe-droits au secondaire quant aux exigences académiques non-satisfaites par les étudiants et d'appliquer un contrôle plus sévère des standards de réussite instaurés par les commissions scolaires pour les rendre plus conformes avec la mission éducative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit de doter les élèves d'un véritable bagage de connaissances générales.

Capitale-Nationale

B.9) Que le CNJPQ milite en faveur d'une révision du programme Éthique et culture religieuse.

Capitale-Nationale

B.10) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de s'attarder au problème de l'endettement étudiant.

Outaouais

B.11) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de se pencher sur la problématique du manque d'intervenants qualifiés dans les écoles en s'assurant de la disponibilité des ressources ainsi que de combler les manques actuels.

Outaouais

B.12) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de se pencher sur le problème d'offre de programmes en Outaouais, qui voit un grand nombre d'étudiants s'exiler de la région pour avoir accès à leurs cours.

Outaouais

B.13) Que le CNJPQ se positionne pour la fin graduelle du financement des écoles privées confessionnelles.

Montréal—Ville-Marie

B.14) Que le CNJPQ se penche sur la création de zones d'éducation prioritaires où des moyens financiers supplémentaires seraient accordés, pouvant se traduire en bonus salariaux pour le personnel administratif et enseignant et/ou des postes supplémentaires pour du personnel de soutien à l'élève.

Centre-du-Québec

B.15) Que le CNJPQ se penche sur des moyens d'améliorer l'efficacité, l'efficience et l'imputabilité administrative du système d'éducation.

Centre-du-Québec

B.16) Que le CNJPQ prône la création de CPE dans les zones d'éducation prioritaires.

Centre-du-Québec

B.17) Que le CNJPQ se positionne en faveur de la gratuité scolaire pour 21 ans de scolarité et que celle-ci soit assortie d'une entente avec chaque étudiant les contraignant à travailler durant une certaine période de temps au Québec.

Montréal-Centre

B.18) Que le CNJPQ continue à militer pour la réforme de la gouvernance des cégeps et des universités dans la continuation de son mémoire de 2009 sur le sujet.

Montréal

C) ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

C.1) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire d'étudier la possibilité de mettre en place, en concertation avec certaines municipalités, une politique nationale pour les jeunes diplômés de moins de 35 ans afin d'accroître une migration vers les régions ciblées. Cette politique comprendrait, notamment, des incitatifs financiers, un plan de promotion desdites régions et un régime provincial d'accès à la propriété avantageux.

Exécutif national

- AMENDEMENT -

1. Remplacer « provincial » par « national ».

Abitibi-Témiscamingue

C.2) Que le CNJPQ se positionne en faveur d'un meilleur soutien pour les jeunes entrepreneurs qui démarrent une nouvelle PME, notamment en préconisant le service de mentorat d'affaires.

Exécutif national

- AMENDEMENTS -

1. Ajouter « et en mettant en place un réseau de centre entrepreneurial inspiré du modèle de Shawinigan. » après « mentorat d'affaires ».

Mauricie

2. Ajouter « et en mettant en place une série de mesure favorisant le démarrage d'entreprise. » après « mentorat d'affaires ».

Si l'amendement 1 est adopté, ajouter « , en mettant en place une série de mesure favorisant le démarrage d'entreprise » entre « mentorat d'affaires » et « et ». Supprimer en « en mettant en place » de l'amendement 1.

Saguenay—Lac-Saint-Jean—Nord-du-Québec

C.3) Que le CNJPQ propose de se rapprocher des jeunes chambres de commerce.

Laurentides

C.4) Que le CNJPQ encourage l'aile parlementaire à soutenir davantage les coopératives intégrant un principe démocratique et d'autogestion.

Outaouais

C.5) Que le CNJPQ se positionne pour le retour de la taxe sur le capital des entreprises bancaires.

Montréal—Ville-Marie

C.6) Que le CNJPQ préconise une diminution des impôts et une augmentation de la taxe de vente, compensée par une augmentation du crédit pour solidarité.

Estrie

C.7) Que le CNJPQ prône l'acquisition d'entreprises clés par le gouvernement, tout en autorisant la concurrence privée dans le secteur.

Estrie

C.8) Que le CNJPQ préconise une remise de l'avant des avantages de la Banque de développement économique.

Chaudière-Appalaches

C.9) Que le CNJPQ propose un programme national pour favoriser le réseautage entre les jeunes entrepreneurs afin de favoriser les partenariats d'affaires.

Chaudière-Appalaches

C.10) Que le CNJPQ se montre en faveur d'une révision des politiques de crédits d'impôt accordés aux entreprises.

Montréal

C.11) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire afin qu'elle propose une modification à la Loi sur la protection du consommateur pour y inclure l'affichage des prix au détail en taxes toutes comprises (TTC) obligatoire.

Lanaudière et Centre-du-Québec

D) ENVIRONNEMENT

D.1) Que le CNJPQ propose une hausse raisonnable des consignes sur les bouteilles de plastique et qu'il milite en faveur de la consignation des bouteilles d'eau et de vin.

Exécutif national

- AMENDEMENTS -

1. Retirer « raisonnable ».

Laurentides

2. Ajouter « spiritueux » à l'énumération après vin.

Laurentides

3. Remplacer « les bouteilles de plastique » par « tout matériel recyclable ».

Mauricie

4. Ajouter « dans tous les lieux de vente » à la fin.

Saguenay—Lac-Saint-Jean—Nord-du-Québec

5. Ajouter « canettes » à l'énumération avant « des bouteilles ».

Lanaudière

D.2) Que le CNJPQ préconise un soutien financier plus important aux consommateurs qui font l'acquisition d'une voiture électrique.

Exécutif national

-AMENDEMENTS-

1. *Amendements mutuellement exclusifs*

i) Remplacer « d'une voiture électrique » par « d'un moyen de transport fonctionnant à l'énergie propre ».

Capitale-Nationale

-OU-

ii) Ajouter « hybride ou » avant « électrique ».

Laurentides

D.3) Que le CNJPQ soutienne le développement des énergies propres et renouvelables tout en maintenant le cap sur l'élimination du nucléaire.

Exécutif national

-AMENDEMENTS-

1. Ajouter « et des énergies fossiles » après « nucléaire ».

Laurentides

2. Ajouter « tout en prenant en compte la quantité d'énergie déjà possédée par le Québec. » à la fin.

Bas-Saint-Laurent

D.4) Que le CNJPQ défende un plus grand financement pour les organismes qui ont pour mission de sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux, surtout ceux qui œuvrent dans les écoles primaires.

Exécutif national

-AMENDEMENTS-

1. Remplacer « écoles primaires » par « milieux scolaires ».

Mauricie

2. Remplacer « surtout » par « notamment ».

Abitibi-Témiscamingue

D.5) Que le CNJPQ encourage des sanctions plus sévères lors d'infractions environnementales.

Capitale-Nationale

D.6) Que le CNJPQ se positionne contre le renversement de la ligne 9b d'Enbridge tout en se montrant ouvert aux alternatives, notamment la construction d'un nouvel oléoduc conforme à la réglementation environnementale et industrielle en vigueur.

Montréal—Ville-Marie, Lanaudière et Chaudière-Appalaches

D.7) Que le CNJPQ appuie la création d'un système de compostage auprès des entreprises qui œuvrent dans le domaine de l'alimentation et la mise en place des moyens incitatifs pour l'utiliser.

Centre-du-Québec

D.8) Le CNJPQ propose de revoir à la hausse les redevances sur l'eau destinée à être embouteillée.

Centre-du-Québec

D.9) Que le CNJPQ prône l'abolition de la contribution au transport en commun sur l'immatriculation des véhicules électriques (hybrides rechargeables ou tout électriques).

Estrie

D.10) Que le CNJPQ se positionne en faveur de subventions gouvernementales pour l'achat de voitures peu polluantes.

Bas-Saint-Laurent

D.11) Que le CNJPQ se prononce contre toute exploitation des sables bitumineux, notamment le projet TransCanada.

Bas-Saint-Laurent

D.12) Que le CNJPQ se positionne en faveur de l'adoption d'une bourse du carbone.

Montréal

D.13) Que le CNJPQ s'oppose à toute politique de *prix plancher* pour la vente de livres neufs imprimés et numériques.

Capitale-Nationale

D.14) Que le CNJPQ soutienne les mesures visant à limiter l'étalement urbain.

Lanaudière

E) TRANSPORT

E.1) Que le CNJPQ appuie l'implantation de carrefours giratoires lors de la réfection et la construction de tronçons routiers.

Lanaudière et Laval

E.2) Que le CNJPQ défende l'ajout au projet d'électrification aux transports d'un volet concernant l'accessibilité universelle au transport en commun à tous les étudiants à temps plein inscrits dans une institution scolaire postsecondaire québécoise.

Exécutif national

- AMENDEMENTS -

1. Remplacer « accessibilité universelle » par « accès gratuit ».

Outaouais

2. Remplacer « une institution scolaire post secondaire québécoise » par « dans l'ensemble des institutions scolaires ».

Outaouais

3. Ajouter « en étudiant les modèles en place dans certaines régions, notamment Sherbrooke et St-Hyacinthe. » à la fin.

Centre-du-Québec

E.3) Que le CNJPQ se positionne en faveur des moyens de transport alternatifs, notamment en proposant la mise en place d'un système interrégional de monorail suspendu.

Exécutif national

-AMENDEMENTS-

1. Ajouter « moteur-roue » après « suspendu ».

Laurentides

2. Ajouter « et collectifs » après « alternatifs ».

Laurentides

3. Ajouter « lequel serait adapté au transport des vélos. » à la fin.

Mauricie

E.4) Que le CNJPQ préconise un soutien financier plus important pour les utilisateurs du transport en commun sous toutes ses formes et qu'il préconise l'instauration d'incitatifs financiers pour favoriser l'utilisation accrue des moyens de locomotion à propulsion humaine.

Laurentides

E.5) Que CNJPQ défende la mise en place d'un système de transport en commun desservant les régions éloignées.

Abitibi-Témiscamingue

E.6) Que le CNJPQ se positionne en faveur du rapatriement du contrôle, de la propriété, du financement ainsi que de la construction des ponts de juridiction fédérale entourant l'île de Montréal, notamment en ce qui a trait à la construction du nouveau pont Champlain.

Montréal—Ville-Marie et Montérégie

F) SOCIÉTÉ

F.1) Que le CNJPQ favorise la création de services de garde en milieux postsecondaires.

Montréal

F.2) Que le CNJPQ défende des mesures permettant de faire une meilleure conciliation travail-famille, notamment en adaptant les services offerts (ex. : services de garde) à la réalité des travailleurs atypiques, qui sont principalement des jeunes.

Exécutif national

F.3) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de s'attarder davantage au problème que représentent les accidents de travail, touchant surtout les jeunes travailleurs, et s'assure que ceux-ci soient sensibilisés à leurs droits en matière de santé et sécurité au travail.

Exécutif national

F.4) Que le CNJPQ milite pour un impôt négatif en remplacement du programme d'aide sociale.

Estrie

F.5) Que le CNJPQ prône une modification aux critères de l'aide sociale afin qu'un enfant étudiant à temps partiel soit encore considéré à la charge du parent.

Montréal

F.6) Que le CNJPQ défende des mesures visant à faciliter l'accès à la syndicalisation des travailleurs précaires qui sont trop souvent des jeunes.

Montréal

F.7) Que le CNJPQ mandate l'aile parlementaire de se pencher sur les moyens

nécessaires pour amener le revenu annuel d'un travailleur à temps plein au salaire minimum au seuil de pauvreté.

Montréal

F.8) Que le CNJPQ soutienne l'abolition de la taxe santé.

Capitale-Nationale

F.9) Que le CNJPQ se penche sur la réorganisation du système d'urgence en envisageant les possibilités suivantes :

- **Mettre en place un système de ticket modérateur;**
- **Bonifier la ligne Info-Santé;**
- **Lancer une campagne de sensibilisation et d'information massive concernant l'accès au système de santé;**
- **Maximiser le potentiel des superinfirmiers et des pharmaciens;**
- **Éliminer les horaires de faction pour les techniciens ambulanciers paramédicaux.**

Mauricie et Centre-du-Québec

G) AUTRES

G.1) Que l'exécutif national des jeunes du Parti Québécois appuie les exécutifs régionaux dans leur présence dans les institutions scolaires, notamment en fournissant du matériel promotionnel novateur et en étant présent physiquement.

Abitibi-Témiscamingue

G.2) Que le CNJPQ se positionne en faveur de remettre l'option d'inscrire : « profession/institution scolaire » sur les fiches de carte de membre.

Montréal-Centre

G.3) Que le CNJPQ soutienne l'élimination de la règle *tolérance zéro* sur l'alcool pour les conducteurs âgés de 21 ans et moins.

Capitale-Nationale

G.4) Que le CNJPQ milite pour que le Parti Québécois insère au sein de son programme une réforme électorale à finalité proportionnelle mixte compensatoire.

Estrie

G.5) Que le CNJPQ fasse pression sur le Parti Québécois pour réaliser des consultations sur la possibilité d'instaurer le vote obligatoire.

Estrie

G.6) Que le CNJPQ se prononce en faveur du report de l'heure de fermeture des bars à 6 heures.

Estrie